

Parrainage de ruche

ENTREPRISE

Table des matières

I.	Notre proposition pour les entreprises	
II.	Tarifs parrainage entreprise	3
III.	Quand parrainer?	3
IV.	Visibilité du parrainage	4
V.	Notre équipe	6
VI.	FAQs	7
	Quel est l'intérêt pour une entreprise ?	7
	Que se passe-t-il si vos ruches ne produisent pas de miel ?	7
	Quelle est la durée de parrainage ?	7
	Quelles sont les obligations administratives ?	7
	Que dit la législation française ?	7
	Quelles sont les précautions à prendre ?	8
	Sécurité : y-a-t-il un risque que les abeilles rentrent par les fenêtres d'un bâtiment ?	8
	Quel encombrement faut-il prévoir ?	9
	En quoi consiste l'installation ?	9
	A quelle fréquence ont lieu les visites des ruches ?	9
	Quand la récolte a-t-elle lieu ?	9

Depuis sa création, Confidences d'Abeilles poursuit sans relâche sa mission : protéger les abeilles et préserver la biodiversité.

Dans cette mission nous ne sommes pas seuls ; particuliers, entreprises, citoyens avertis, nous accompagnent depuis nos débuts. En finançant un rucher pédagogique ils nous ont déjà permis d'organiser des journées découvertes et d'autres de formation ; grâce à eux nous avons pu lancer cinq novices dans le grand bain de l'apiculture, créer un rucher sur un campus étudiant et susciter de nombreuses vocations.

Notre proposition pour les entreprises

Vous cherchez à inscrire votre entreprise dans une démarche participative et responsable vis-à-vis de son environnement ? Faites donc le choix du parrainage de ruche. Contre une participation annuelle, vous recevez les pots de miel correspondant à la récolte des ruches que vous avez parrainées. Ces pots sont personnalisés avec votre logo et vos couleurs.

Proposition qui peut être résumée par le schéma ci-dessous.



Figure 1 : schéma explicatif du parrainage en entreprise

Un tel parrainage s'inscrit complètement dans la démarche de « Responsabilité Sociale des Entreprises » (RSE). C'est aussi un formidable message envoyé à vos collaborateurs, vos partenaires et vos clients. Vous pouvez utiliser le parrainage dans votre communication interne et fédérer ainsi vos équipes autour d'une ou plusieurs ruches. Ils suivront avec attention le développement des colonies et se languiront peut-être de recevoir un pot de miel de « leurs » abeilles en fin d'année. Ces pots de miel sont aussi un cadeau d'entreprise unique et original que ne manqueront pas d'apprécier vos partenaires ou vos clients.

Le parrainage de ruche c'est d'abord une façon de penser votre quotidien, une culture d'entreprise, une démarche porteuse de sens et de cohésion.

Tarifs parrainage entreprise

L'installation des ruches parrainées se fait sur nos ruchers situés en Haute-Savoie. Bien entendu nous vous accueillerons volontiers pour vous faire découvrir vos abeilles. Vous souhaitiez voir vos ruches installées sur le site de votre entreprise, sur son toit pas exemple ? N'hésitez pas à nous en faire la demande. Nous étudierons la faisabilité du projet et nous reviendrons vers vous avec un devis si cela est envisageable (les tarifs ci-dessous ne concernent pas cette prestation).

Nous parrainons	Nous recevons (par ruche parrainée)	Montant du parrainage (par an, par ruche)
1 à 4 ruches	40 pots de 250g	395€
5 ruches et plus	40 pots de 250g	345€

Figure 2 : tarif du parrainage en entreprise (remarque : 40 pots par ruche parrainée)

Ce tarif comprend l'envoi d'un certificat de parrainage, la création d'une page sur notre site internet spécialement dédiée à votre entreprise (voir ci-dessous) ; vous aurez la possibilité d'y consulter les informations relatives à vos ruches, de suivre son actualité et de retrouver des photos de vos ruches. Sont aussi inclus les frais de port pour l'envoi de vos pots de miel (France métropolitaine) et la personnalisation de leur étiquette.

Quand parrainer?

Vous pouvez parrainer des abeilles tout au long de l'année. Il faut savoir que pour un parrainage effectué entre :

Le 1er juillet et le 31 décembre, vous recevrez le miel de vos abeilles après la récolte de printemps ; c'est-à-dire à dire à partir du mois de mai de l'année suivante.

Le 1er janvier et le 30 juin, vous recevrez le miel de vos abeilles à l'automne, à partir du mois d'octobre.

Visibilité du parrainage

Nous attachons une grande importance à la mise en valeur de votre action et c'est pourquoi nous vous proposons de communiquer dessus de deux manières.

- Une page de notre site sera spécialement dédiée à votre entreprise (un exemple ci-après). Elle comportera votre identité visuelle, une présentation de votre entreprise, une présentation de votre action en faveur des abeilles et de l'environnement ainsi que des photos et actualités de vos ruches. Les textes de présentation sont du ressort de l'entreprise; de notre côté nous alimenterons régulièrement la page en photos et actualités.
- Les réseaux sociaux sur lesquels nous sommes bien présents seront utilisés pour communiquer à l'aide de photos ou de vidéos sur les ruches parrainées par votre entreprise.
 L'impact n'est pas négligeable puisque plus de 5000 personnes nous suivent sur Instagram et 3000 sur Twitter.

WEYLCHEM GROUP OF COMPANIES



Better chemistry – achieving more.

WeylChem Group of Companies fut créé en 2005 comme la plateforme de chimie fine d' International Chemical Investors Group (ICIG), un holding industriel privé. WeylChem Group of Companies se compose de neuf sociétés d'exploitation, situées dans quatre pays européens et aux États-Unis.

Etc.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

ACTION BUTTON

Notre engagement en faveur de la biodiversité

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetuer adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Nos ruches









Figure 3 : Un exemple de la page qui pourrait être dédiée à votre entreprise

Notre équipe

Conscients des trésors minutieusement amassés par les abeilles et cachés dans leur ruche, Nicolas et Gaëtan décident en 2015 de les partager plus largement. Ils élaborent alors une gamme de produits authentiques et raffinés : c'est la naissance de Confidences d'Abeille.

Bien conscients des problématiques actuelles rencontrées en apiculture, nous poursuivons sans relâche notre mission : protéger les abeilles et préserver la biodiversité.

Nicolas et Gaëtan EKSZTEROWICZ, deux frères, ingénieurs de formation et passionnés d'apiculture.



« Soyons tous, à notre échelle, des acteurs de l'avenir. »

FAQs

Quel est l'intérêt pour une entreprise?

Parrainer une ruche est un acte fort qui démontre l'implication d'une entreprise en faveur de la protection de l'environnement. Cela permet de véhiculer vos valeurs et votre engagement auprès de vos salariés mais aussi de vos clients et partenaires. L'utilisation du parrainage dans la communication interne ou externe de l'entreprise lui permet de se démarquer vis-à-vis de ces concurrents ; ces initiatives restent encore originales et interpellent positivement la société. « Voilà une entreprise tournée vers l'avenir et qui préserve la biodiversité. »

Les pots de miel offerts sont un excellent moyen de communications et différencient encore une l'entreprise lorsque celle-ci voudra remercier ses collaborateurs, ses partenaires ou encore ses clients. Une telle attention ne passera jamais inaperçue.

Que se passe-t-il si vos ruches ne produisent pas de miel?

Si malheureusement vos ruches viendraient à ne pas produire pour différentes raisons (vols, maladies, catastrophes naturelles, animaux sauvages, etc.) nous nous engageons à vous livrer le miel auquel vous pouvez prétendre. Dans la mesure du possible celui-ci aura été produit par des ruches voisines des vôtres ; ce miel sera donc très proche de celui que vos ruches auraient dû produire.

Quelle est la durée de parrainage?

Lorsque vous décidez de parrainer une ou plusieurs ruches votre engagement est d'un an maximum. Vous pouvez décider de résilier votre parrainage avant qu'une année soit écoulée mais cela n'entraînera pas de remboursement de notre part.

Quelles sont les obligations administratives ?

Administrativement parlant, nous prenons en charge l'ensemble des démarches : la déclaration de rucher, la tenue du registre d'élevage, la souscription d'une assurance responsabilité civile et le traitement obligatoire contre le varroa.

Enfin, il n'y a pas encore de réglementation applicable qui empêche l'installation de ruches sur le toit d'un immeuble. L'accord du propriétaire est toutefois préférable.

Que dit la législation française?

L'apiculture relève d'un dispositif réglementaire particulier avec notamment des distances à respecter pour l'emplacement des ruchers par rapport aux propriétés voisines (habitations, bâtiments à caractère collectif...) ou des voies publiques. Ces dispositions sont inscrites dans le code rural :

Article L211-6 du CR: Les préfets déterminent, après avis des conseils généraux, la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou la voie publique, sans préjudice de l'action en réparation, s'il y a lieu.

Article L211-7 du CR: Les maires prescrivent aux propriétaires de ruches toutes les mesures qui peuvent assurer la sécurité des personnes, des animaux, et aussi la préservation des récoltes et des fruits. A défaut de l'arrêté préfectoral prévu à l'article L211-6, les maires déterminent à quelle distance des habitations, des routes, des voies publiques, les ruches découvertes doivent être établis. Toutefois, ne sont assujetties à aucune prescription de distance les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité.

Article L215-3 du CR: Pour application des dispositions de l'article L211-7, les murs, les palissades en planches jointes, les haies vives ou sèches, sans solution de continuité, doivent avoir une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins 2 mètres de chaque côté de la ruche.

Les prescriptions de distance ont fait l'objet d'un arrêté :

• En Haute Savoie:

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être placées à une distance d'au moins 10m de la voie publique et des propriétés voisines.

Lorsque le trou de vol des ruches est orienté dans la direction des propriétés voisines, cette distance est portée à 20m, dans le cas où les propriétés voisines sont des habitations. Cette distance est portée à 30m dans le cas où les propriétés voisines sont des établissements publics à caractères collectif (hôpitaux, écoles, maisons d'enfants, colonies de vacances, etc.).

• A Paris:

Arrêté préfectoral (Préfet Lépine) du 20 mai 1895

Art.1 La distance minima à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou la voie publique est fixée à cinq (5) mètres.

Art.2 Toutefois, cette distance pourra être réduite à trois (3) mètres si le rucher se trouve entouré d'une haie ou d'un mur forçant les abeilles à s'élever immédiatement au moment où elles prennent leur vol.

Quelles sont les précautions à prendre ?

Il faut évidemment faire attention à ne pas gêner vos voisins ou vos locataires. La manipulation de la ruche doit être faite dans les règles de l'art pour ne pas engendrer l'agressivité des abeilles, elles restent des insectes sauvages de nature. Aussi les ruches ne devront pas se trouver trop près d'une fenêtre d'un bâtiment ou être accessibles aux visiteurs de passage.

Sécurité : y-a-t-il un risque que les abeilles rentrent par les fenêtres d'un bâtiment ?

Non, les abeilles n'ayant rien à faire à l'intérieur d'un bâtiment, elles n'essaieront pas de rentrer. Elles n'ont pas le même comportement que les guêpes, seules les sources de nectar les intéressent. La sécurité des personnes à l'intérieur du bâtiment n'est donc pas perturbée par l'ajout de ruches sur le toit.

Quel encombrement faut-il prévoir?

La place requise pour installer jusqu'à 5 ruches reste faible, moins de 10m² suffisent. Sur un toit on évite tous les problèmes liés au couloir d'envol des abeilles. En revanche, au sol, il est préférable d'éviter le passage devant les ruches et ce sur une dizaine de mètres. Le passage 2m derrière les ruches se fait sans aucun problème.

En quoi consiste l'installation?

L'installation d'une ruche est relativement simple : un support pour l'éloigner du sol (40cm), une caisse aux dimensions bien précises en bois ou en plastique qui accueille la colonie d'abeille et un poids sur le tout pour éviter que le vent ne déplace les éléments. Les ruches ne craignent ni la neige, ni la pluie.

A quelle fréquence ont lieu les visites des ruches?

Au cours de l'année, nous réalisons, en fonction du climat et des ressources polliniques, 5 à 10 visites pour entretenir et prendre soin des ruches.

Quand la récolte a-t-elle lieu ?

La récolte de miel peut avoir lieu à deux périodes de l'année et dépend largement des conditions climatiques et de la biodiversité environnantes. La première peut avoir lieu en juin et la seconde, celle qui est faite par défaut, à lieu fin aout / début septembre.

